

Le grand voyage d'un Bordeaux Supérieur bio pour le climat



Ce soir, à 18h, le domaine bordelais Emile Grelier charge face à la Maison écocitoyenne de Bordeaux quelque 1800 bouteilles de son vin rouge sur le « Tourmente ». Cette péniche, qui fait escale à Bordeaux jusqu'à dimanche, prend part à une opération de transport fluvial de marchandises à travers la France.

Comment lutter contre le réchauffement climatique ? Alors que la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'ouvre à Paris le 30 novembre, l'opération « Voyage pour le climat » œuvre pour l'environnement de façon un peu « barge ». Deux bateaux, le « Tourmente » puis l'« Alizarine », se relaient pour transporter des marchandises à travers la France sur 1500 km de fleuves, rivières et canaux. Dans les cales, à côté de vins d'Ardèche, du Roussillon et d'autres produits du terroir, figurent 1800 bouteilles de vin rouge bio 2012 du domaine bordelais Emile Grelier (Bordeaux Supérieur).

Quand l'opération a été proposée au Syndicat des Vignerons Bio d'Aquitaine, Delphine et Benoît Vinet, propriétaires du domaine Emile Grelier, n'ont pas hésité une seule seconde. Cette démarche rejoint leurs convictions environnementales. En conversion depuis 2009, les huit hectares de vignes ont été certifiés bio en 2012. La propriété, en étroite relation avec des associations et spécialistes de l'environnement, œuvre également avec conviction pour le maintien de la biodiversité sur ses terres. Le concept du transport fluvial, tombé en désuétude, les a enthousiasmés. « C'est indéniablement un mode de transport plus écologique que la route » constate Delphine Vinet. Ce que confirme volontiers Cécile Sauthier, capitaine de l'Alizarine et instigatrice de ce projet avec son compagnon Raphaël Sauzat: « les péniches sont jusqu'à 40 fois moins polluantes qu'un seul camion, et peuvent transporter l'équivalent de cinq camions réfrigérés. »

Une autre gestion du temps

Certes, les contraintes de temps par voie fluviale ne sont pas les mêmes que par route. Mais pour Delphine Vinet, cette démarche a de bonnes chances de trouver ses adeptes. Car prendre son temps est... dans l'air du temps. « De plus en plus de gens recommencent à aller chez les producteurs locaux, et à faire leurs courses sur les marchés » constate-t-elle. Sans compter qu'en plus de ses bénéfices pour la planète, le transport fluvial contribue également à la bonne conservation du vin : « avec les secousses, quand le vin arrive par la route, il lui faut quinze jours de repos avant de pouvoir être ouvert et dégusté » affirme Cécile Sauthier. La voie fluviale, « plus douce, évite au maximum ces chocs. »

Quinze escales pédagogiques

Trop long pour le Canal du Midi, l'« Alizarine » a délégué la première partie du trajet jusqu'à Avignon au « Tourmente », parti le 12 septembre de Toulouse. A chaque escale, le public peut découvrir à bord des péniches une exposition sur le transport fluvial, son importance environnementale et patrimoniale. C'est aussi l'occasion d'acquérir vins et produits du terroir. Le reste de la cargaison sera livré aux clients parisiens, à l'arrivée dans la capitale, le 27 novembre. Avec cette démarche, Cécile Sauthier espère faire connaître et valoriser ce mode de transport plus « vert », qu'elle estime « d'utilité publique ». Et ainsi ouvrir un marché pour l'heure « encore un peu réticent », pour amener sa pierre à l'édifice du développement durable.

